

## Petit guide de la validation de la première année

### Filière franco-allemande

Année 2025-2026

La **maquette de première année de FIFA** se présente comme dans le tableau ci-contre (partie « FA »), avec des enseignements regroupés en « unités d'enseignement » (UE).

Remarque :

Par rapport à la maquette de première année de la filière générale (partie « FG-FE-FI »), seules changent certaines matières enseignées dans les UE suivantes :

- **UE Sciences politiques et sciences sociales** : les enseignements « Introduction aux sciences sociales » et « Vie politique française » se font sous forme de conférences de méthode et non de cours magistraux.
- **UE Enjeux interculturels** à la place de l'UE Enjeux écologiques et culture scientifique : conférences de méthode annuelles « Histoire des relations franco-allemandes depuis 1945 ».
- **UE Langues et civilisations** : horaires renforcés en LVA (allemand ou FLE).

FG - FE - FI (issus de SPL)								
	SEMESTRE 1			SEMESTRE 2				
	Format	Volume horaire	MCC	ECTS	Format	Volume horaire	MCC	ECTS
<b>UE SCIENCE POLITIQUE ET SCIENCES SOCIALES : Développer une analyse relationnelle et théorique des faits sociaux et politiques - 14 ECTS</b>								
Introduction à la sociologie politique	Ch1	24	CT	2			CM	24
	Conf	18	CC	3	Socio-histoire des idées politiques		Conf	18
	Ch1	24	CT	2	Vie politique française		CM	24
Introduction aux sciences sociales					Droit constitutionnel : institutions comparées		CT	2
Droit constitutionnel - Veème République							CC	3
							CT	2
<b>UE DROIT : Appréhender les bases du raisonnement juridique et maîtriser les logiques institutionnelles - 10 ECTS</b>								
Modémisation politique en Europe - 1814-1914	Ch1	24	CT	2			CM	24
	Conf	18	CC	3	Droit constitutionnel : institutions comparées		Conf	18
							CC	3
Fondements économiques d'une société ouverte	Ch1	24	CT	2	Société, culture et impérialisme en Europe au XIXème siècle		CM	24
Introduction à l'économie politique	Conf	18	CC	3	Economie politique et science économique		Conf	18
					Théories du capitalisme		CC	3
Introduction à la culture scientifique					Climat et société		CT	2
<b>UE ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET CULTURE SCIENTIFIQUE : Former aux enjeux de la transition et renforcer sa culture scientifique - 4 ECTS</b>								
LV1	Ch1	18	CT	2	Climat et société		CM	18
	Conf	24	CC	3	LV1		CT	2
* Espagnol renforcé - Double diplôme franco-espagnol	Conf	24	CC	3	+ Espagnol renforcé - Double diplôme franco-espagnol		Conf	24
+ Italien renforcé - Double diplôme franco-italien	Conf	24	CC	3	+ Italien renforcé - Double diplôme franco-italien		Conf	24
LV2	Conf	24	CC	3	LV2		CC	3
<b>TOTAL : 60 ECTS</b>								
<b>FA</b>								
SEMESTRE 1				SEMESTRE 2				
	Format	Volume horaire	MCC	ECTS	Format	Volume horaire	MCC	ECTS
<b>UE SCIENCE POLITIQUE ET SCIENCES SOCIALES - 14 ECTS</b>								
Introduction à la sociologie politique	Ch1	24	CT	2			CM	24
	Conf	18	CC	3	Socio-histoire des idées politiques		Conf	18
Introduction aux sciences sociales	Conf	18	CC	2	Vie politique française		Conf	18
Droit constitutionnel - Veème République					UE DROIT - 10 ECTS		CC	2
							CC	3
Modémisation politique en Europe - 1814-1914	Ch1	24	CT	2	Droit constitutionnel : institutions comparées		Conf	24
	Conf	18	CC	3	UE HISTOIRE - 10 ECTS		Conf	18
							CC	3
Fondements économiques d'une société ouverte	Ch1	24	CT	2	Société, culture et impérialisme en Europe au XIXème siècle		CM	24
Introduction à l'économie politique	Conf	18	CC	3	ECONOMIE - 10 ECTS		CT	2
							CC	3
Histoire des relations franco-allemandes depuis 1945	Conf	18	CC	2	UE ENJEUX INTERCULTURELS - 4 ECTS		Conf	18
LV1 Méthodologie en langue allemande/française	Conf	24	CC	3	Histoire des relations franco-allemandes depuis 1945		CC	2
LV1 Actualité en langue allemande/française	Conf	24	CC	3	LV1 Méthodologie en langue allemande/française		Conf	24
LV2 Anglais	Conf	24	CC	3	LV1 Actualité en langue allemande/française		Conf	24
							CC	3
<b>TOTAL : 60 ECTS</b>								
<b>Crédits additionnels</b>								
Langue vivante 3 (choix libre, crédit supplémentaire)	Ch1	18	CC	1			CC	1
Mathématiques et statistiques appliquées aux sciences sociales 1	Ch1	18	CC	1			CC	1
							3,5	1

## Voici résumées les règles de validation exposées dans le règlement des études

(règlement disponible sur le site internet de Sciences Po Lille : [https://moodle.sciencespo-lille.eu/pluginfile.php/107389/mod\\_resource/content/1/Re%CC%80glement%20des%20e%CC%81tudes%2025\\_26.pdf](https://moodle.sciencespo-lille.eu/pluginfile.php/107389/mod_resource/content/1/Re%CC%80glement%20des%20e%CC%81tudes%2025_26.pdf))

En première année, le **jury de délibération** est placé sous la présidence de la responsable de la première année (Dorothée Reignier). Le jury est ouvert à l'ensemble des enseignant·es de l'année. Le jury est souverain. Il valide, peut modifier ou suppléer toute note. Celles-ci ne sont définitives qu'une fois délibérées en jury.

La **validation de l'année** repose sur des évaluations de contrôle continu (qui concerne les conférences de méthode) et des évaluations de contrôle final (qui concernent les cours magistraux). Ces évaluations se font sous la forme de lettres, selon la correspondance suivante :

A	Excellent
B	Acquis
C	En cours d'acquisition
D	Non acquis
E	Non accepté (copie blanche, plagiat, fraude, absences injustifiées)

Pour valider votre année, vous devez obtenir **60 ECTS** ; ces ECTS sont affectés à chaque enseignement selon les indications portées dans la maquette.

La compensation et la validation se font par UE et entre les deux semestres. La validation de l'UE d'économie se fait par exemple par compensation entre évaluations des cours magistraux et des conférences de méthode d'économie, entre les semestres 1 et 2.

- Au sein d'une UE comprenant 2 enseignements sur l'année : l'UE est validée si l'étudiant·e n'obtient aucun D ou E. En l'absence de « D » et de « E », l'UE est validée ainsi que l'ensemble des crédits qui y sont rattachés.
- Au sein d'une UE comprenant 3 enseignements ou plus sur l'année, l'obtention d'un « E » ou de deux « D » (voire plus) pour un type d'enseignement invalide l'UE. En l'absence de « E » et avec au maximum un « D », l'UE est validée ainsi que l'ensemble des crédits qui y sont rattachés.
- L'UE « Langues et Civilisations » repose sur des règles de validation spécifiques, afin de respecter la logique de progression annuelle du niveau linguistique. L'UE est validée si l'élève n'obtient : Pas de E au premier semestre ; Ni de E ni de D au second semestre.

Les différentes UE ne se **compensent pas entre elles**, il faut donc toutes les valider (6 UE sur 6) !

Si à l'issue de la délibération de première session, vous ne validez pas une UE, vous repassez en deuxième session (session de rattrapage) toutes les matières au sein de cette UE pour lesquelles vous avez obtenu un D ou un E en première session. Vous conservez en revanche vos notes de première session qui correspondent à des A, B ou C. Une épreuve de rattrapage est organisée par enseignement. Le format de l'épreuve rattrapage est déterminé par le ou la responsable de la discipline. Il peut différer de celui de la première session (notamment parce que les enseignements évalués en contrôle continu en première session ne peuvent être évalués qu'à travers un examen terminal en deuxième session).

À l'issue de la deuxième session, le jury délibère à nouveau sur le cas des étudiantes et des étudiants qui ne valident toujours pas toutes les UE et qui ne totalisent donc pas 60 crédits. Il décide, en fonction d'une appréciation générale, de l'ajournement définitif (valant exclusion) ou du redoublement.

[À noter qu'un seul redoublement est autorisé au cours de la scolarité.]

**Remarques :**

- L'enseignement **Mathématiques et statistiques appliquées aux sciences sociales** (S1), **Projet professionnel et carrière** (S2) et la validation d'une troisième **langue vivante** (possible au S1 et au S2) permettent d'obtenir chacun un crédit supplémentaire, pris en compte par le jury en cas de difficulté ou pour permettre l'obtention d'une mention.
- **En langues** (LVA et LVB), l'obtention de D au premier semestre ne bloque pas la validation de l'UE de Langues et civilisations. C'est le **niveau atteint au second semestre** qui compte.
- **L'obtention d'un « E »** à la première session impose obligatoirement de la session de rattrapage, l'obtention d'un « E » en session de rattrapage interdit le passage en deuxième année.
- Le jury peut attribuer des **mentions** (*Summa cum laude* et *Magna cum laude*) en fonction du nombre de A et de B obtenus.
- **Absences aux examens** : lorsque l'absence est justifiée, elle est comptabilisée comme un « D ». Si dans ces conditions, l'UE est validée, vous n'avez pas à repasser d'épreuves au rattrapage. Si le semestre n'est pas validé, vous passez au rattrapage les enseignements non validés. Lorsque l'absence est injustifiée, elle équivaut à un « E » : vous repassez obligatoirement l'épreuve au rattrapage.

[À noter par ailleurs que les absences en galop doivent elles aussi être justifiées.]

**En résumé :**

- **Début mars** : collecte des notes des examens du semestre 1 (première session) et affichage. Ces notes sont indicatives (car non délibérées).
- **Mi-juin** : délibération du jury de première année pour l'ensemble de l'année (prenant en compte les premières sessions du semestre 1 et du semestre 2) puis affichage des résultats pour l'ensemble de l'année.
- **Fin juin** : session de rattrapage pour les UE non validées.
- **Mi-juillet** : délibération du jury de première année pour l'ensemble de l'année (deuxième session) et affichage des résultats définitifs.

**Consultez régulièrement vos adresses @sciencespo-lille.eu !**

Les informations de calendrier seront précisées, développées et actualisées tout au long de l'année.